

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation
Band: 31 (1902)
Heft: 14

Artikel: Pédagogie et sténographie [suite et fin]
Autor: Gremion, J.-M.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1041167>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Brienz, cette république somma les cantons suisses de lui prêter main forte contre le Valais.

Un grand danger menaçait la Suisse quand l'Autriche armant la fleur de sa chevalerie marchait sur Sempach, quand le bouillant duc Léopold se flattait d'anéantir d'un coup de main la Confédération naissante, mais l'union de ses fils l'avait sauvée dans ces luttes dont le résultat final fut d'accroître son prestige extérieur. Aujourd'hui, cette concorde et cette entente ont disparu pour faire place à la division et à l'esprit de parti. Les députés des cantons médiateurs se séparèrent avec découragement ; n'avaient-ils pas employé tout ce qui était en leur pouvoir pour empêcher une lutte fratricide ? Hélas ! ils pouvaient facilement prévoir que les négociations n'aboutiraient point.

(A suivre.)



PÉDAGOGIE ET STÉNOGRAPHIE

(Suite et fin.)



M. David montre ensuite les inconvénients des exercices grammaticaux qui ne sont que trop souvent des devoirs de copie, de cacologies, de cacographie, et il fait voir la supériorité des traductions sténographiques qui demandent de la réflexion, du travail personnel et des efforts.

Les principes de la méthode se trouvent exposés dans la préface des *Exercices sténographiques orthographiques*, cours préparatoire, publiés par la *Société d'enseignement par la sténographie*, les voici : — Ne donner à traduire que ce que l'enfant a déjà vu en écriture ordinaire, ou des textes qui s'écrivent simplement, comme ils se prononcent. — Etendre progressivement le vocabulaire de l'enfant. — Faire lire le devoir avant de le donner à traduire, et l'expliquer. — Au besoin faire épeler à vue. — En copiant les mots orthographiques de notre livre, l'élève est prévenu qu'il retrouvera bientôt ces mêmes mots en sténographie pour être traduits ; en traduisant un texte sténographique, il sait qu'il peut et doit savoir l'orthographier, d'où une double incitation à s'appliquer à bien voir les formes et à se les remémorer. Les mots en écriture ordinaire pourraient donner lieu à des thèmes sténographiques ; cet exercice, outre qu'il habitue l'élève au tracé de l'écriture sténographique, l'oblige à analyser les mots au point de vue de la prononciation, à porter son attention sur les éléments des sons, à distinguer les lettres *parlantes* des lettres *muettes* ; c'est là un exercice d'analyse qui complète heureusement l'action exercée sur la mémoire visuelle par la traduction et la copie que nous préconisons.

Au point de vue de la prononciation, la sténographie présente encore des avantages qui ont été exposés dans la *Revue de l'Enseignement sténographique*, par M. Monchy. Dans les provinces du Nord, par exemple, les sons *an* et *on*, *un* et *in* sont l'objet d'une regrettable confusion. On y entend dire couramment *in* livre pour *un* livre ; *in* bouchan pour *un* bouchon. Les *l* mouillés y sont

inconnus. Ailleurs, l'*e* fermé et l'*e* ouvert se confondent à chaque instant ; ailleurs encore, le zézaïement et le susseyement paraissent endémiques. (Tout cela n'est que trop vrai chez nous, avec d'autres défauts de prononciation plus graves encore) Si les enfants ne transportaient les fautes du langage parlé dans le langage écrit, il n'y aurait que demi-mal, mais il reproduisent toutes ces incorrections dans leurs dictées ou leurs sujets de rédaction. La sténographie fait disparaître les vices de prononciation et l'orthographe défectueuse qui en est la conséquence. L'accent aigu, l'accent grave, le point, surmontant ou soulignant le son, ne permettent pas à l'élève de se tromper en traduisant un texte sténographique ; il donne forcément aux mots représentés par les monogrammes sténographiques l'orthographe exacte.

Appliquée à la composition française, la méthode sténographique divise les difficultés en séparant l'orthographe et l'écriture de la composition proprement dite ; le brouillon est fait en sténographie (composition), la mise au net se fait en écriture vulgaire (orthographe) : on obtient ainsi de meilleurs résultats.

L'écriture sténographique peut encore être employée avec avantage pour les devoirs cartographiques et pour certains devoirs de copie ; elle évite ainsi la déformation de l'écriture usuelle. L'instituteur sténographe fait sa préparation de classe en sténographie ; il rédige ses notes, ses plans de leçon en sténographie, et économise ainsi chaque jour quelques instants. De son côté, l'enfant, qui peut copier ses résumés, ses textes de morceaux de récitation ou de chant, faire ses brouillons de devoirs en sténographie, gagne un temps précieux et ne déforme pas son écriture usuelle, comme cela arrive fréquemment par l'exécution trop rapide de certains devoirs : dictées, brouillons, notes, pensums, etc.

Comme on le voit, la sténographie est utile, non seulement comme écriture rapide, mais comme procédé pédagogique ; aussi, serait-il à désirer qu'elle, fût enseignée aux élèves des écoles normales et appliquée par eux à l'école annexe ; elle se répandrait ainsi dans les écoles primaires au grand profit des études.

L'écriture orthographique usuelle, dont on s'est contenté jusqu'à ce jour, apparaît de plus en plus comme un instrument imparfait pour la transcription de la pensée. Comme on l'a dit justement « l'écriture ordinaire est un véritable boulet que l'homme de lettres traîne à la remorque de son imagination, dont l'étudiant sur les bancs de l'école ne sent que trop souvent le poids, et que l'homme d'affaires, le négociant, regrette souvent aussi de voir attaché à sa plume.

M. Caillemer, doyen de la Faculté de droit de Lyon, mieux placé que personne pour porter un jugement sur cette question, puisqu'il appartient à l'Université et qu'il connaît et pratique la sténographie, prononçait ces paroles au dernier Congrès des Sociétés savantes : « Les services que rend la sténographie sont hors de proportion avec le temps qu'il faut consacrer à l'acquérir ».

Nous livrons ces paroles à vos méditations, nous vous adjurons de jeter un coup d'œil sur ce qui se passe à l'étranger, et de seconder l'action de l'initiative privée en vue de l'introduction de la sténographie dans l'enseignement primaire. Ce jour-là, une impulsion vigoureuse sera donnée à l'enseignement en général, et un grand progrès économique sera accompli.

Nous n'ajouterons rien à ces extraits, trop raccourcis pourtant, de

la conférence de M. David. Nous ne résistons pas cependant à l'envie de citer encore ici les paroles de M. Seignette, agrégé de l'Université, docteur ès-sciences, directeur du *Journal des Instituteurs*, paroles prononcées au Congrès de l'enseignement sténographique à l'Exposition de 1900 :

« J'ai été heureux de saisir l'occasion d'adorer devant vous tout ce que j'ai brûlé autrefois. Je suis un converti, mais un converti bon teint. J'avais, comme tant d'autres, appris par mes professeurs d'écriture (à qui je fais bien peu honneur sans avoir appris la sténographie) que cette maudite *sténographie*, que d'ailleurs ils ignoraient, déformait à tout jamais l'écriture ; par mes professeurs de grammaire, qu'elle bannissait la sainte orthographe, idéal de leur enseignement ; par mes professeurs des classes supérieures (là où pendant trois ou quatre ans, pliés en deux, le dos voûté, nous prenions des notes) qu'elle empêchait, en permettant de conserver toutes les paroles du maître, de faire l'analyse et le résumé de sa pensée, et quelle avait pour effet de rendre l'esprit paresseux, en remplaçant un travail intellectuel par une opération de transcription toute machinale. Un autre inconvénient (plus grave aux yeux des professeurs de lettres, et qu'ils ne s'avouaient peut-être qu'à eux-mêmes), c'est que la sténographie photographiait en quelque sorte les phrases du professeur ; je me souviens encore des regards inquiets et malveillants qu'ils jetaient sur ces caractères hiéroglyphiques et mystérieux qui laissaient une trace indéniable des imperfections de langage inhérentes à l'improvisation. Tous les maîtres ne voyaient dans la sténographie qu'un procédé absolument mécanique que d'habiles manœuvres pouvaient utilement employer pour la transcription des discours non écrits, ou d'interrogatoires importants. C'est dans ces idées, que je ne qualifierai pas, que ma génération scolaire a été élevée, et j'invoque auprès de vous le bénéfice des circonstances atténuantes, pour la fâcheuse impression que j'ai ressentie lorsque, professeur moi-même, j'ai surpris quelques élèves (c'étaient des étrangers, particulièrement des Autrichiens) sténographiant mon discours. Cependant, je ne tardai pas à m'apercevoir que c'étaient mes meilleurs élèves qui sténographiaient. D'autre part, des maîtres de l'enseignement primaire entreprenaient de dissiper mes fausses préventions et luttaient patiemment contre les préjugés que mon éducation avait si bien enracinés. Ils me montraient affectueusement l'écriture de nombreux sténographes, et il fallait reconnaître, que pas un n'écrivait aussi mal que moi, moi qui n'avais pas appris la sténographie ; ils me montraient que ces sténographes avaient une orthographe excellente, et me soutenaient avec des arguments les plus serrés, que, loin de fausser l'orthographe, l'usage de la sténographie pouvait, entre les mains d'un bon maître, devenir un auxiliaire puissant pour son enseignement. J'hésitais encore cependant à croire à la nécessité de l'introduction de la sténographie dans nos programmes, tant sont fortes les premières impressions, tant est grande l'influence de l'éducation, quand j'eus le bonheur de connaître M. David et M. Fauconnier qui, avec leur zèle d'apôtre, luttèrent contre mes dernières objections avec l'accent communicatif de leur intelligente conviction. La lumière s'est faite depuis (il y a de cela une dizaine d'années), je suis des vôtres, et j'ai, de toutes mes forces, avec la foi des néophytes, pris la défense de la sténographie contre ses détracteurs. Je viens de prononcer le mot *détracteurs*. Oui, il y en a des détracteurs, des ennemis de la sténo-

graphie ; mais une considération qui est bien de nature à nous tranquilliser, c'est que ceux qui attaquent la sténographie sont ceux qui ne la connaissent pas. Je n'ai jamais vu un homme qui, ayant seulement consacré quelques semaines à l'étude de votre art, n'en soit devenu un défenseur convaincu. »

A tous ces témoignages, permettez-nous d'en ajouter encore un autre tiré de la *Revue de l'Enseignement* : « On ne dira plus que la sténographie n'a pas sa place officielle à l'école. On peut lire, en effet, sur la notice individuelle, que chaque instituteur de l'Aisne doit adresser, en fin d'année, à l'inspecteur primaire, ces questions :

L'instituteur se sert-il de la sténographie dans son enseignement ?

Combien d'élèves sont en état de lire couramment un texte sténographique ? »

La même revue publie d'élogieuses appréciations de nombreux inspecteurs d'académies et inspecteurs primaires sur l'emploi de la sténographie dans les écoles.

Citons au hasard.

Du Mans :

M. B... fait application de la sténographie à l'enseignement de la langue française. Il en retire de grands avantages.

De Jonzac :

M. G... se sert de la sténographie pour l'enseignement de l'orthographe depuis 1885 et il obtient les meilleurs résultats.

De Cahors :

M. L... s'est occupé de la sténographie dans sa classe et a fait servir cet enseignement aux matières du programme. A obtenu de très bons résultats.

De Douai :

M. M... emploie couramment la sténographie pour les divers exercices écrits : dictées, énoncés de problèmes, résumés, etc. Il obtient de très beaux résultats.

Nous pourrions multiplier les faits qui parlent en faveur de la sténographie à l'école primaire, mais nous avons hâte de terminer cet article pour ne pas lasser la patience des lecteurs qui auront eu le courage de nous suivre jusqu'ici, trop heureux si ces quelques lignes peuvent suggérer l'idée de faire quelques expériences dans nos écoles.

J.-M. GREMION, *inst.*



Les compositions à l'américaine

Voici en quoi consistent ces sortes de compositions :

De bonne heure, les enfants sont habitués à imaginer, à penser et à écrire tout seuls : on leur laisse une absolue liberté.

Le maître se contente d'inviter ses élèves à exprimer ce qu'ils voient, s'il s'agit d'une description ; ce qui s'est passé, s'il s'agit d'une narration ; ce qu'ils pensent, ce qu'ils sentent, ce qu'ils désirent, s'il s'agit d'une lettre, d'une dissertation, etc.

On recommande l'observation attentive, le naturel, la sincérité dans l'expression.